



Richard Moine (Chambre d'agriculture de l'Allier), Jérôme Vandewalle (Président), Yves Courrier (Directeur), Jean-Michel Belle et François Hospital (Commissaires aux comptes)

Assemblée générale de Coopaca – 10 décembre 2019

## **Mettre en œuvre les moyens pour valoriser plus de 50% des blés dans les filières de qualité**

*Jérôme Vandewalle, Président de Coopaca, et Yves Courrier, Directeur, ont présenté les résultats aux 200 adhérents et salariés réunis en assemblée générale à la Salle Socio-Culturelle de Jaligny. Avec le climat extrême et capricieux de l'année écoulée, l'activité céréales est en baisse de 11%.*

*La coopérative céréalière passe le cap des 50% des blés en filières de qualité. Ces filières comprennent désormais des exigences environnementales : Limitation de l'utilisation de pesticides, sauvegarde d'espèces menacées, jachères mellifères pour les abeilles...*

*Pour optimiser le stockage et la commercialisation de ses céréales, Coopaca investit dans des cellules de stockage plus petites et mieux équipées. C'est le cas du nouveau silo en cours d'implantation à Saint-Martin des Lais.*

*La coopérative s'investit également dans le développement durable. Un projet de « suiveur de Soleil », c'est-à-dire une structure portante motorisée qui oriente des panneaux solaires, sera opérationnel courant 2020 sur le site de Treteau.*

*Le service aux adhérents s'étoffe avec le lancement de la plateforme digitale Ouifield, construite en partenariat avec Invivo.*

## **Merci aux 780 producteurs de Coopaca !**



Yves Courrier remercie les 780 producteurs de Coopaca, qui nourrissent les citoyens, valorisent l'emploi, entretiennent et façonnent les paysages du Bourbonnais.

Il détaille les faits marquants de l'année, avec notamment la mise en service de la ligne de tamisage et de granulation de l'usine d'aliment de Treteau, ou le lancement de la plateforme digitale Ouifield. Celle-ci est construite en partenariat avec Invivo, et permet aux adhérents d'accéder à des offres groupées d'achats de biens et de services.

Le résultat le plus marquant de l'année est le passage de la barre de 50% des blés en filières de qualité. Ces filières comprennent des exigences environnementales : Limitation de l'utilisation de pesticides, sauvegarde d'espèces menacées, jachères mellifères pour les abeilles... et impliquent pour Coopaca l'investissement dans des cellules de stockage plus petites et mieux équipées. C'est le cas du nouveau silo en cours d'implantation à Saint-Martin des Lais. « Avec la multiplicité des filières, nous devons nous adapter pour allouer différemment et apprendre à gérer le vide, explique-t-il. Les grains en filières ne peuvent pas être mélangés, ce qui implique un besoin en capacité de stockage très important ».

## **Privilégier les marchés de qualité, plus rémunérateurs**

Denis Beauchamp, responsable de la commercialisation des céréales, a présenté le bilan de la collecte 2018. Elle s'inscrit dans la moyenne des années précédentes, malgré un manque en maïs dû à la sécheresse estivale. Sur 167 000 tonnes de céréales commercialisées, la part des maïs représente 40%, à égalité avec les volumes de blés. « De fortes disponibilités de camions nous ont permis de livrer l'ensemble des céréales avant le 30 juin et de commencer la moisson 2019 dans de bonnes conditions » explique-t-il.



Le marché Français reste privilégié, avec près de 70% des volumes vendus, suivi par le marché Italien (17%). Le développement des filières de qualité est une priorité pour continuer à fournir ces marchés exigeants. L'arrêt de la sucrerie de Bourdon, ainsi que des activités de l'amidonner Cargill impacteront les prochaines campagnes de commercialisation.

## Coopaca est une coopérative mixte, avec 50% de l'activité en élevage et 50% en grande culture



Hubert Souchon, responsable de l'approvisionnement agricole, souligne la hausse de l'activité de prestation de traitement de semence. Une nouvelle machine de traitement de semence, plus performante a été mise en service cet été. Les semis de maïs sont en forte augmentation, au détriment des surfaces en colzas.

Avec près de 40 000 tonnes vendues, l'activité aliment du bétail est en forte hausse, notamment à cause des sécheresses successives et du déficit fourrager.

Dans son rapport moral, Jérôme Vandewalle rappelle la grande déception des agriculteurs face à la loi Egalim, qui voit émerger de nouvelles contraintes pour les agriculteurs sans les compensations promises par la grande distribution.

Il rappelle l'importance de la solidarité et du soutien de la coopérative aux agriculteurs dans le contexte climatique et politique actuel.





## Présentation et validation des comptes



Corine Jonard, responsable administratif et financier Coopaca



Jean-Michel Belle et François Hospital (Commissaires aux comptes)

## Intervention Chambre d'agriculture de l'Allier



Richard Moine

## Remise des médailles



Médailles d'honneur du travail Vermeil :  
Joelle Leterme – Secrétaire de direction  
Fabrice Pothier – Technico-commercial  
Emmanuel Gauchard – Responsable secteur



Médailles d'honneur du travail Argent :  
Jean-Luc Charnet – Responsable silo  
Florent Dubuisson – Responsable usine aliment  
Vincent Joly – Chef de dépôt  
Hervé Michalet – Chauffeur  
David Piljean – Conducteur d'installation  
Hubert Souchon – Sous-Directeur  
Arnaud Very – Responsable silo



Médailles d'honneur du travail Or :  
Yves Courier – Directeur  
Sylvain Malleret – Chauffeur  
Didier Stons – Chef de centre